



MAIRIE DE
SAINT-CAPRAIS
03190 – ALLIER

Saint-Caprais, mardi 04 mai 2021

Tél : 04 70 06 82 75
mairie-st-caprais@orange.fr

Compte rendu de la séance du 29 avril 2021

ORDRE DU JOUR :

Délibérations Election du premier adjoint au Maire (suite au décès de M VITOUX) et mises à jour des délégations et représentants.

Questions Diverses et portés à connaissance.

Nombre de conseillers :

En exercice : 5
Présents : 5
Votants : 5

L'an deux mil vingt et un le vingt-neuf avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CAPRAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session **extraordinaire**, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Madame Marie de NICOLAY.

Date de la convocation : 27 avril 2021
Séance à huis-clos (Covid 19)

Présents : Mesdames Marie de NICOLAY, Nathalie ROUGIER et Messieurs Denis CHAMBON, Bernard de NICOLAY, Marc CHOJNOCKI.

Absents excusés : 0

Pouvoirs : 0

Madame Nathalie ROUGIER a été élue secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée en hommage à Ludovic VITOUX.

D 2021-03-01 Election du premier adjoint au Maire (suite au décès de M VITOUX).

Suite au décès du premier adjoint Ludovic Vitoux, le 18 avril 2021,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal du 23 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints au maire à UN,

Madame le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :5
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :5
- majorité absolue :3

Madame Nathalie Rougier a obtenu : 5 voix

Madame Nathalie Rougier ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Première adjointe au Maire.

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

D 2021-03-02 Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la Commission Ecole de la communauté de communes du Pays de Tronçais

Madame le Maire expose :

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1, L.5211-40-1 et L.2121-22
- VU** les statuts de la communauté de communes du Pays de Tronçais ;
- VU** la Charte du Pays de Tronçais relative aux modalités d'exercice des compétences transférées à la communauté de communes approuvée le 3 décembre 2012 ;
- VU** les résultats du scrutin ;

Considérant le transfert (en 2013) de la compétence « Ecole » à la communauté de communes du Pays de Tronçais ;

Considérant la possibilité législative laissée à la communauté de communes du Pays de Tronçais de prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres à ses commissions thématiques selon les modalités qu'elle détermine ;

Considérant le souhait de la communauté de communes que ses membres soient le mieux représentés ;

Considérant la démission de Madame Catherine Guyon en date du 25/02/2021, le conseil municipal est appelé à désigner un 1 nouveau membre suppléant ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

Article unique : de désigner **Monsieur Marc CHOJNACKI** comme membre suppléant de la commission Ecole de la communauté de communes du Pays de Tronçais.

D 2021-03-03 Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la commission Voirie de la communauté de communes du Pays de Tronçais

Madame le Maire expose :

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1, L.5211-40-1 et L.2121-22

- VU** les statuts de la communauté de communes du Pays de Tronçais ;
VU la Charte du Pays de Tronçais relative aux modalités d'exercice des compétences transférées à la communauté de communes approuvée le 3 décembre 2012 ;
VU les résultats du scrutin ;

Considérant le transfert (en 2013) de la compétence « Voirie » à la communauté de communes du Pays de Tronçais ;

Considérant la possibilité législative laissée à la communauté de communes du Pays de Tronçais de prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres à ses commissions thématiques selon les modalités qu'elle détermine ;

Considérant le souhait de la communauté de communes que ses membres soient le mieux représentés ;

Considérant le décès de Monsieur Ludovic Vitoux en date du 18/04/2021, le conseil municipal est appelé est à désigner un 1 membre titulaire et 1 membre suppléant ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

Article unique : de désigner **Monsieur Bernard de NICOLAY** comme membre titulaire et **Madame Nathalie ROUGIER** comme membre suppléant de la commission Voirie de la communauté de communes du Pays de Tronçais.

D 2021-03-04 Désignation de représentants de la commune à la commission d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes du Pays de Tronçais

Madame le Maire expose :

- VU** la Loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
VU la Loi n°2010-2053 du 16 Décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales ;
VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C-IV ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-17 ;
VU les statuts de la communauté de communes ;
VU la Charte du Pays de Tronçais relative aux modalités d'exercice des compétences transférées à la communauté de communes approuvée le 3 décembre 2012 ;
VU les résultats du scrutin ;

Considérant que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées, afin de permettre le calcul des attributions de compensation ;

Considérant l'obligation pour la communauté de communes du Pays de Tronçais d'instaurer la CLECT du fait du passage en fiscalité professionnelle unique ;

Considérant le décès de Monsieur Ludovic Vitoux en date du 18/04/2021, le conseil municipal est appelé est à désigner un nouveau membre suppléant ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE :

Article unique : de désigner **Madame Nathalie ROUGIER** comme membre suppléant de la CLECT de la communauté de communes du Pays de Tronçais.

D 2021-03-05 Proposition de candidats pour la représentation de la communauté de communes du Pays de Tronçais au sein du SICTOM de Cérilly

Madame le Maire :

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5711-1 alinéa 3 ;
- VU** les statuts de la communauté de communes du Pays de Tronçais ;
- VU** la délibération du 12 janvier 2009 prévoyant l'adhésion de la communauté de communes au SICTOM du secteur de Cérilly à compter du 1^{er} janvier 2010 ;
- VU** les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly ;
- VU** la Charte du Pays de Tronçais relative aux modalités d'exercice des compétences transférées à la communauté de communes approuvée le 3 décembre 2012 ;
- VU** les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly prévoient que le nombre de membres au comité syndical est porté à 22 pour la communauté de communes (22 titulaires, 22 suppléants) ;

Considérant le souhait de la communauté de communes que ses membres soient le mieux représentés ;

Considérant la démission de Madame Catherine GUYON en date du 25/02/2021 et le décès de Monsieur Ludovic Vitoux en date du 18/04/2021, le conseil municipal est appelé à proposer 2 candidats titulaires et deux candidats suppléants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE

Article unique : de proposer les candidats suivants à la communauté de communes du Pays de Tronçais pour la représenter au sein du SICTOM de Cérilly :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Bernard de NICOLAY	Denis CHAMBON
Marc CHOJNACKI	Nathalie ROUGIER

D 2021-03-06 Désignation des délégués de la commune au sein du SEA Nord Rive droite du Cher

Considérant la démission de Madame Catherine GUYON en date du 25/02/2021 et le décès de Monsieur Ludovic Vitoux en date du 18/04/2021, le conseil municipal est appelé à proposer 2 candidats titulaires et deux candidats suppléants ;

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité des membres présents, les délégués qui représenteront la commune au SEA Nord Rive droite du Cher :

Délégués SEA Nord rive droite du Cher	
Titulaires	Suppléants
Bernard de Nicolay	Nathalie Rougier
Marc Chojnacki	Denis Chambon

D 2021-03-07 Désignation des délégués de la commune au sein du SDE 03

Considérant la démission de Madame Catherine GUYON en date du 25/02/2021 et le décès de Monsieur Ludovic Vitoux en date du 18/04/2021, le conseil municipal est appelé à proposer 2 candidats titulaires et deux candidats suppléants ;

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité des membres présents, les délégués qui représenteront la commune au SDE 03 :

Délégués SDE 03	
Titulaire	Suppléante
Bernard de NICOLAY	Nathalie ROUGIER

D 2021-03-08 Désignation des délégués de la commune au sein du SIESS de Cérilly

Considérant la démission de Madame Catherine GUYON en date du 25/02/2021 et le décès de Monsieur Ludovic Vitoux en date du 18/04/2021, le conseil municipal est appelé à proposer 2 candidats titulaires et deux candidats suppléants ;

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité des membres présents, les délégués qui représenteront la commune à l'SIESS de Cérilly :

Délégués SIESS	
Titulaires	Suppléants
Nathalie Rougier	Bernard de Nicolay
Marc Chojnacki	Marie de Nicolay

D 2021-03-09 Désignation des délégués de la commune au sein de l'ATDA

Considérant la démission de Madame Catherine GUYON en date du 25/02/2021 et le décès de Monsieur Ludovic Vitoux en date du 18/04/2021, le conseil municipal est appelé à proposer 1 candidat titulaire et 1 candidat suppléant ;

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité des membres présents, les délégués qui représenteront la commune à l'ATDA :

Délégués ATDA	
Titulaire	Suppléant
Marie de Nicolay	Bernard de Nicolay

Questions Diverses et portés à connaissance :

- Organisation à prévoir pour la tenue des élections départementales et régionales.
- La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h30 avec seulement le Maire et le porte-drapeau.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 20H30.

RECAPITULATIF

N°	Objet	Pages
<u>D 2021-03-01</u>	<u>Election du premier adjoint</u>	1
<u>D 2021-03-02</u>	<u>Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la Commission Ecole de la communauté de communes du Pays de Tronçais</u>	2
<u>D 2021-03-03</u>	<u>Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la commission Voirie de la communauté de communes du Pays de Tronçais</u>	2
<u>D 2021-03-04</u>	<u>Désignation de représentants de la commune à la commission d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes du Pays de Tronçais</u>	3
<u>D 2021-03-05</u>	<u>Proposition de candidats pour la représentation de la communauté de communes du Pays de Tronçais au sein du SICTOM de Cérilly</u>	4
<u>D 2021-03-06</u>	<u>Désignation des délégués de la commune au sein du SEA Nord Rive droite du Cher</u>	4
<u>D 2021-03-07</u>	<u>Désignation des délégués de la commune au sein du SDE 03</u>	4
<u>D 2021-03-08</u>	<u>Désignation des délégués de la commune au sein du SIESS de Cérilly</u>	5
<u>D 2021-03-09</u>	<u>Désignation des délégués de la commune au sein de l'ATDA</u>	5

EMARGEMENT

De NICOLAY Marie
Le Maire

CHOJNACKI Marc

ROUGIER Nathalie

De NICOLAY
Bernard

CHAMBON Denis